Villiers le Bâcle, le 7 janvier 2015

Martial FERINO, et pour sa famille
Dorothée, Paul, Baptiste et Louis
3, route de Versailles
Villiers le Bâcle.

Avis sur le projet de contrat de développement territorial PARIS-SACLAY Territoire Sud

Je cite :

Titre I : le projet stratégique de développement durable

En quoi un projet de destruction de terres agricoles nourricières peut-il se prévaloir d'une étiquette de développement durable ? C'est ce qu'il fait, sans apporter aucune garantie en contrepartie d'amélioration de nos objectifs nationaux de respect des accords de Kyoto.

Un projet qui répond à l'enjeu de production de connaissances et d'innovations (p10)

Ce projet de cluster est bâti sur des hypothèses anachroniques du siècle dernier. Le regroupement physique et permanent d'organismes de recherche, d'entreprises et d'écoles va à l'encontre même de l'esprit d'initiative et d'innovation guidé par l'ouverture d'esprit et la liberté de pensée. Ils favorisent même plutôt l'immobilisme par la consanguinité attendue à terme entre des organismes accolés et sédentaires.

A la fin du siècle dernier, la faible disponibilité et le faible débit des réseaux de communications rendaient la proximité physique indispensable à tout collaboration et échange d'idées. Aujourd'hui, les réseaux informatiques nombreux et rapides ont brisé ces barrières de distance physique et les collaborations se font et se défont, librement, au gré des projets de recherche, qui démarrent et se terminent, avec des partenaires sans cesse changeant. Espaces collaboratifs, visio-conférences, partages d'écran à distances, … parsèment ces collaborations. Et lorsqu'on a besoin de se réunir, c'est à l'échelle européenne, voire mondiale, dans des centres de conférences aux abords des aéroports où on se retrouve.

Le Cluster que l'OIN propose de construire ne sert à rien dans notre société d'aujourd'hui. Il se base sur des vœux pieux et sur un modèle sociétal dépassé par les révolutions numériques des 20 dernières années.

Un projet qui favorise la création d'entreprises et l'accès à l'emploi (p11)

Cet argument est gratuit et n'apporte aucune légitimité au vol des terre agricoles : on n'en attend pas moins d'un projet de ville nouvelle, non ? Que d'héberger des nouveaux habitants et de recevoir des entreprises et des emplois !

On parle ici de création, certes. Faut-il encore avoir fait des études sérieuses et avoir des certitudes pour aboutir à de telles affirmations ! Le CDT n'en parle aucunement, à aucun endroit, et ne fait encore que relater des vœux pieux.

Un projet qui s'appuie sur la complémentarité et la coopération avec les territoires voisins (p12)

Oui, et essentiellement avec Paris, ne nous y trompons pas. Forcer les écoles et les organismes de recherche de l'état à quitter leurs onéreux locaux parisiens pour s'installer sur des terres sans valeur, ne serait que celle de la nourriture qu'elle nous apporte, c'est une très bonne affaire pour l'état qui va récupérer des terrains aux prix astronomiques sur Paris et petite couronne.

Cela nous coute des terres nourricières. Cela va aussi nous couter un réseau de transport considérable pour faire arriver les nouveaux arrivants qui étaient bien mieux là où ils étaient, comme ils sont unanimes à le faire savoir. Cela va encore provoquer un accroissement de déplacements polluants, alors que l'on sait qu'il faut arrêter de se déplacer si l'on veut sauver la planète de nos abus environnementaux.

Que ce projet se soit tenu ailleurs, par exemple en Lorraine, n'en aurions-nous pas moins trouvé de complémentarité et de coopération avec des territoires voisins, et même proches de nos frontières nationales (!), pour recréer et développer un berceau d'emploi malmené par l'arrêt des haut-fourneaux ?

Encore une fois, des arguments gratuits, des intuitions, qui ne sont étayés par aucune analyse.

Ça se termine même par *« Par ailleurs, le projet du CDT intègrera à ses réflexions la Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse présent sur son territoire ».* Ça veut dire quoi exactement ? Cette affirmation est totalement sans fondement et n'apporte aucun élément nouveau et mesurable en termes de proposition.

Un projet social et territorial au service des habitants actuels et futurs (p13)

L'habitant actuel n'est jamais évoqué dans le document. Cette revendication est une tromperie. Et notamment pour les habitants de Villiers le Bâcle.

Ce CDT exprime des options bouleversantes pour l'environnement de vie des habitants de Villiers le Bâcle qui se voient imposer des infrastructures de transport gigantesques aux portes de leur maison.

- P46 à 48, un métro aérien
- P141 à 144, une 2x2 voies + 2x1 voies de bus.

Avant

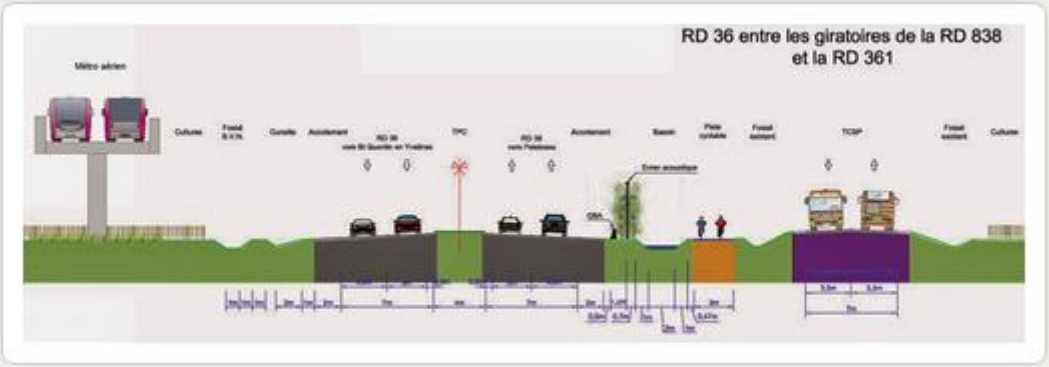

Après

Ceci sans qu'aucune étude sérieuse n'ait été conduite pour analyser les interférences et la simultanéité des solutions de transport ainsi offertes.

Le CDT reste d'ailleurs très flous et se permet toutes les variantes et solutions (p141, point 25):

- une partie des emprises « pourra » être affectée à l'usage du TAL
- ce réaménagement s'accompagnera donc d'une réflexion sur l'opportunité d'un passage en surface ou en tranchée couverte de ce tronçon de la ligne 18

Est-ce ainsi qu'on chiffre des projets, à partir d'hypothèses non maitrisées ?

Non seulement l'état impose déjà avec violence son Opération d'Intérêt National sur un territoire qu'il préempte, mais les rédacteurs de ce contrat se permettent encore d'imposer la vision du futur qu'ils ont en confisquant aux élus de Villiers le Bâcle leur droit d'expression et de représentation de leur électeurs. Oui, la commune de Villiers le Bâcle a été écartée de ce CDT et n'a pu s'exprimer.

Les lois de la démocratie sont bafouées.

Les atteintes en termes de pollutions sonores et atmosphériques seront considérables pour les habitants de Villiers le Bâcle.

Un projet qui passe par la conception de quartiers innovants, attractifs et ouverts à tous (p13)

Un projet qui vise un développement équilibré du territoire (p14)

Ces deux thèmes ont été aussi à l'origine des villes nouvelles construites dans les années 70. Je reconnais tous les thèmes décrits de monde idyllique ; je m'interroge sur le résultat à terme, qui est

très loin de ces thèmes idylliques à l'origine de nos ville nouvelles : absence d'identité, insécurité, violence, architecture incohérente, ville artificielle sans racines.

Les mécanismes sont les mêmes – OIN, EPA -, rien ne permet de percevoir qu'on fera mieux ; rien ne permet de percevoir que l'on a tenu compte des expériences et des échecs du passé.

Un projet qui crée un éco-territoire à la pointe de l'innovation (p15)

On évoque enfin les espaces agricoles, dont 13% vont être sacrifiés, pour évoquer que le projet envisage une forme de gouvernance agro-écologique, et inventer des nouvelles relations entre ville et nature.

Ce n'est pas de l'innovation. C'est montrer bien peu d'intérêt et ignorer tout ce qui a été accompli sur le plateau pour créer des relations entre villes et nature depuis 20 ans: AMAPs, Fermes éducatives, cueillettes, cultures bio,… Tout a été créé sans imposition, sans financements dispendieux, et repose sur la conscience collective de désirer un monde plus respectueux de la nature et de la biodiversité.

Preuve de l'ignorance des rédacteurs, le numérique n'est évoqué que sur 3 lignes, en terme d'outil, sans en percevoir la dimension de communication (comme je l'ai évoqué plus haut), qui rend anachronique, aussi bien la création d'un tel cluster que la destruction des terres agricoles le recevant.

Ce document qui se propose de déterminer l'avenir de notre territoire pour les 15 années à venir est caractérisé par une absence totale d'analyse. Il ne fait que dérouler des idées non étayées qui ont pour objectif de remettre en cause la cohérence existante d'un territoire en phase avec les aspirations de ses habitants.

Ce document est si flou et si peu étayé qu'il permet à ses rédacteurs de faire ou de ne pas faire ce qu'ils veulent ! Aucune obligation de résultat n'est décrite, il n'y a aucun engagement. J'ai la sensation d'observer un véritable « hold up » foncier et environnemental, par des organismes qui se croient tout permis sans avoir à justifier du bien fondé de leurs aspirations partisanes.

Ce qui est clair, c'est la volonté de préempter des espaces préservés pour les sacrifier sur l'autel de la mondialisation, seule forme de progrès communément admise par le pouvoir politique.

Je demande la réfection complète du CDT avec des objectifs et des moyens précis et quantifiés, et qu'il puisse exposer une analyse sérieuse et étayée pour justifier le projet de développement qu'il propose, pas une suite d'intuitions et d'aspirations sans fin que tout à chacun sait produire.

Qu'on réfléchisse réellement, avant de détruire un territoire vivant qui avait trouvé son développement mais vers des voies bien différentes et qui semblent bien peu intéresser les hommes aux commandes de l'OIN : culture de proximité, circuit d'approvisionnement courts, culture bio, fermes ouvertes aux citadins, espace de sauvegarde de biodiversité,…

Je demande en particulier l'abandon complet de la ligne 18 pour les mêmes motifs, mais aussi car :

- son tracé et son mode d'insertion ayant été imposés sans aucune concertation,
- sans résultats d'études publiés montrant que ce métro est nécessaire de par les infrastructures existantes et projetées en parallèle,
- et car les élus de Villiers le Bâcle ont été exclus du CDT qui propose de dérouler le métro aérien devant les fenêtres des habitants.